

Canne à sucre

Martinique

N° 3 – 1er juillet au 30 septembre 2022

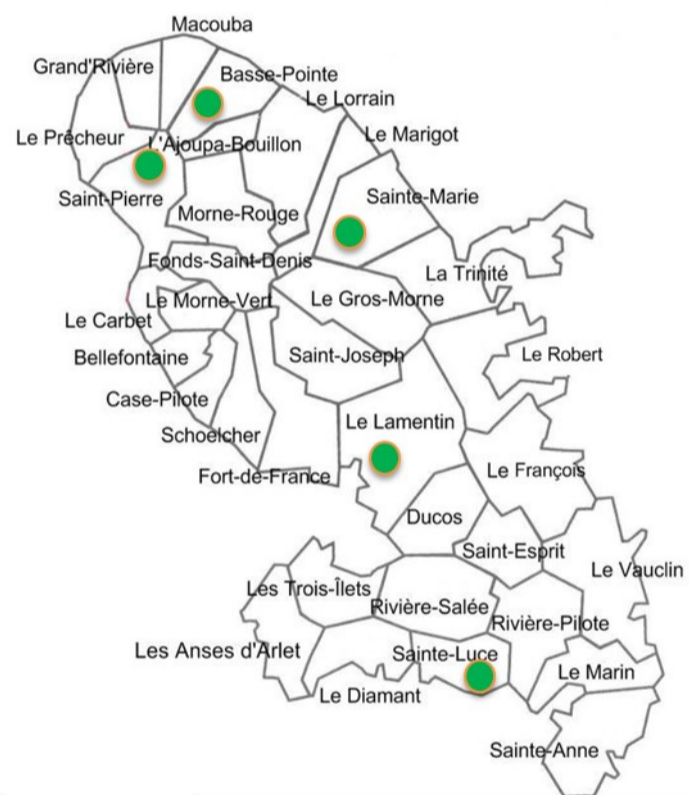


Réseau de surveillance : 5 parcelles (Lamentin, Sainte-Luce, Basse-Pointe, Sainte-Marie, Saint-Pierre).

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



Animateur inter-filière : Teddy OVARBURY (FREDON).

Animateur filière : Olivier GROLLEAU (CTCS).

Comité de relecture : Eric EUGENIE (SICA Canne Union), Olivier GROLLEAU (CTCS), Teddy OVARBURY (FREDON).

Crédit photo : Centre Technique de la Canne et du Sucre.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Etat de la parcelle : Le développement des cannes est ralenti du fait de la concurrence des mauvaises herbes. Les traces sont régulièrement entretenues, mais se pose la problématique de l'entretien des canaux qui ne sont plus accessibles.

Interventions :

Date	Opération
Janvier	Entretien mécanique des bordures et des traces à l'aide d'une épareuse
Mars	Fauchage des traces et canaux accessibles autour de la parcelle
Mai	Récolte parcelle, entretien des canaux à l'épareuse, traitement de prélevé
Juin	Traitement localisé des taches d'adventices invasives
Juillet	Entretien des traces par fauchage
Septembre	Entretien des traces par fauchage



Adventices :

Sur cette parcelle, aux dernières observations de septembre, l'enherbement global a explosé à 50 %. Cela vient principalement du développement de foyers d'espèces invasives telles que *Paspalum fasciculatum* (canne d'eau), de *Panicum maximum* (herbe de Guinée) et de *Cynodon dactylon* (chiendent) en bordure. A cela, s'ajoute un fort développement de *Rottboellia cochinchinensis* (herbe à riz) qui dépasse la canne en hauteur. De plus, celle-ci a déjà « grainé », ce qui augure une augmentation du stock de semence dans le sol.

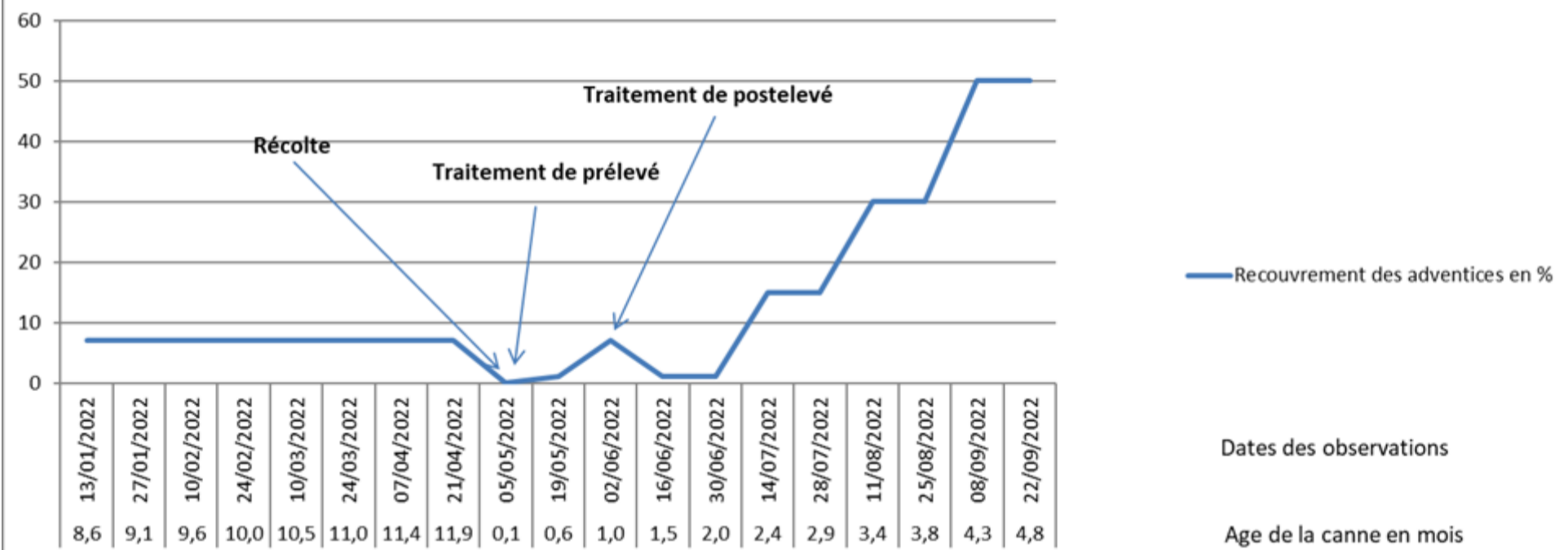
Maladies : RAS.

Ravageurs : RAS.



Champ à 2 mois

Evolution du recouvrement des adventices (en %)



Herbe à riz dépassant canne



Herbe à riz dans les canaux



Champ à 4 mois

Etat de la parcelle : A 4 mois, les cannes de cette parcelle sont aussi grandes que lors de leur première récolte à 9 mois. On remarque toutefois de nombreux manquants dus au manque d'eau après la plantation et à la sécheresse qui a perduré ensuite. Les pluies récentes ont fait apparaître des zones d'hydromorphie malgré le remodelage récent du champ.

Interventions :

Date	Opération
21 janvier 2022	Extirpation manuelle adventices
19 mai 2022	Récolte
25 juillet 2022	Traitement antidyctylédones
15 août 2022	Extirpation manuelle adventices



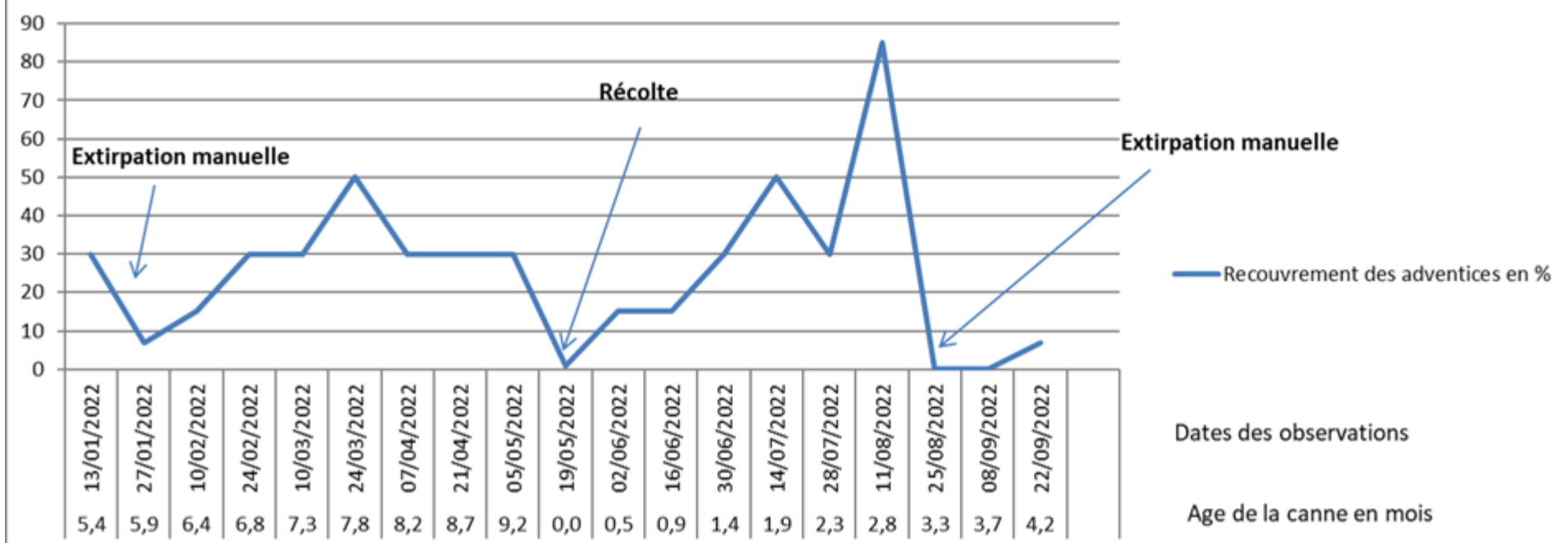
Zones de rétention en eau

Adventices : Le recouvrement en mauvaises herbes chute à 0 % à la suite d'une grosse opération d'extirpation manuelle. Selon le producteur, il a fallu de 15 à 20 journées par hectare pour obtenir ce résultat.

Maladies : RAS.

Ravageurs : RAS.

Evolution du recouvrement des adventices (en %)



Extirpation manuelle



Trous dans la plantation suite aux extirpations manuelles de mauvaises herbes



Trous plantation (bis)

Etat de la parcelle : Ce champ âgé de près de 10 ans est très hétérogène. Sa replantation programmée pour cette année a été reportée à cause du manque de plants.

Interventions :

Date	Opération
Janvier	Gyrobroyage des traces et contours de la parcelle + zone envahie par herbe de Guinée
13 avril	Récolte
24 juin	Implantation de haies dans la parcelle
Août	Gyrobroyage des traces et contours de la parcelle + zone envahie par herbe de Guinée



Adventices : Près de 6 mois après la récolte, l'enherbement culmine à 85%. Les principales espèces demeurent *Pennisetum purpureum* et *Panicum maximum*.

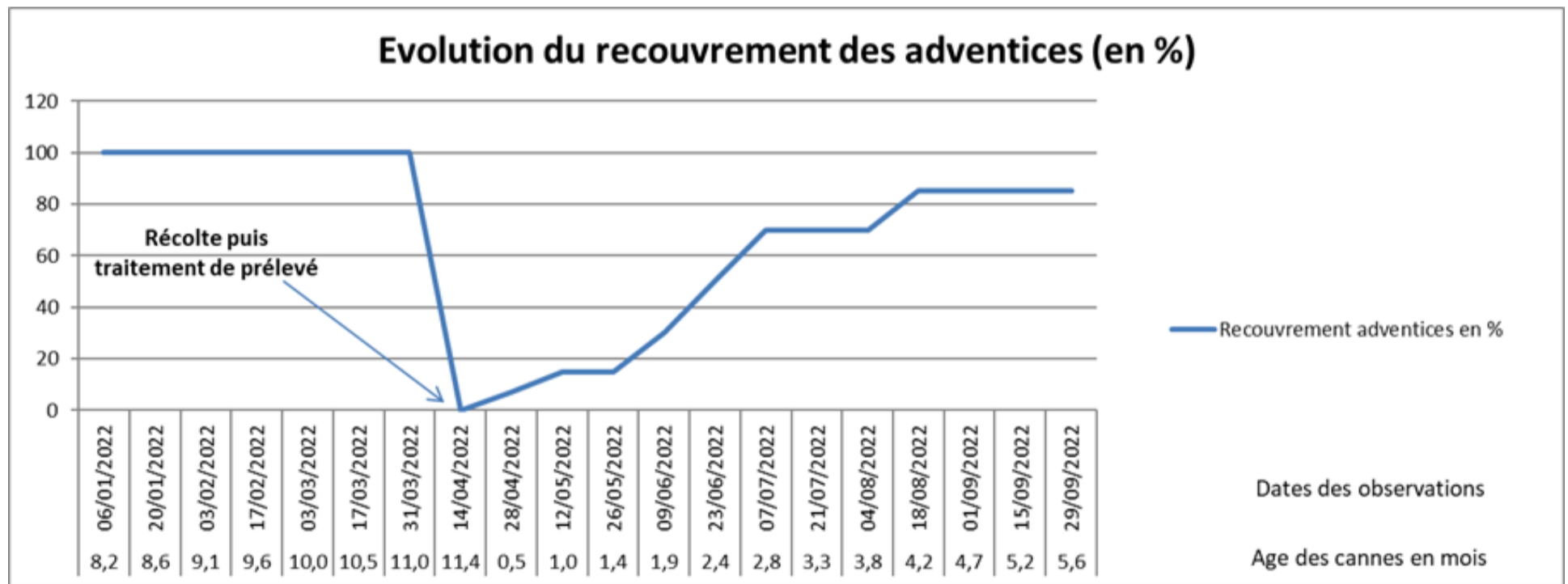
Maladies : RAS.

Ravageurs : La pression des attaques de rats reste importante dans la parcelle.



Entretien traces et contours

PROPHYLAXIE : Maintenir l'entretien régulier des bordures, des traces et la fauche régulière des zones à forte densité de *Pennisetum purpureum* et de *Panicum maximum*.



Herbe de Guinée en grenaison



Herbe éléphant

Etat de la parcelle : Les cannes sont en pleine croissance. A cause des dernières intempéries dans la zone, on remarque que l'eau a ruisselé dans le champ. Les attaques de rats ont fortement augmenté.

Date	Opération
17 janvier 2022	Traitement à l'herbicide des bordures
29 avril 2022	Récolte
Début mai	Entretien des canaux et prélevé
25 mai 2022	Extirpation manuelle
18 août 2022	Traitement antidicotylédones
14 septembre 2022	Extirpation manuelle



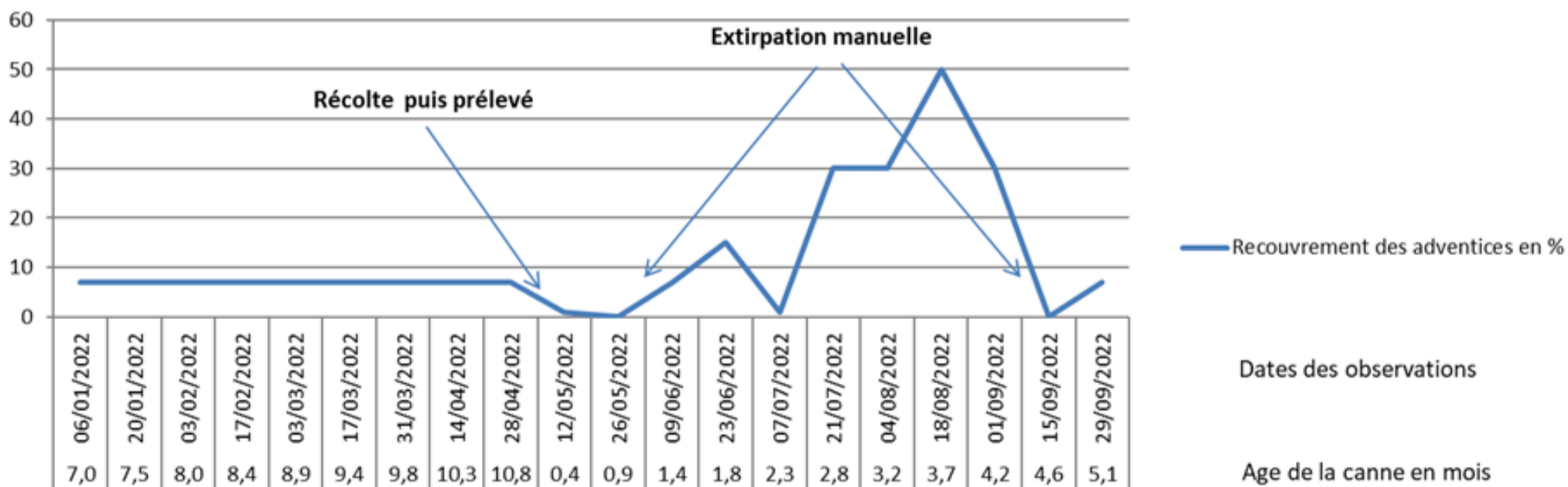
Attaques de rats

Adventices : Les interventions du producteur ont permis d'obtenir un enherbement de la parcelle quasi nul à la fin du mois de septembre. Il a toutefois atteint 50 % de recouvrement en août.

Maladies : Quelques taches de rouille brune sur les feuilles, mais sans gravité.

Ravageurs : Grosse attaque de rats.

Evolution du recouvrement des adventices en %



Fraîches attaques de rats



Champ à 1,5 mois



Champ à 3 mois



Champ à 5 mois

Etat de la parcelle : Bonne croissance de la parcelle. Quelques touffes d'herbe de Guinée qui se confondent parfois avec la canne restent présentes dans le rang, malgré les opérations d'extirpation manuelle.

Interventions :

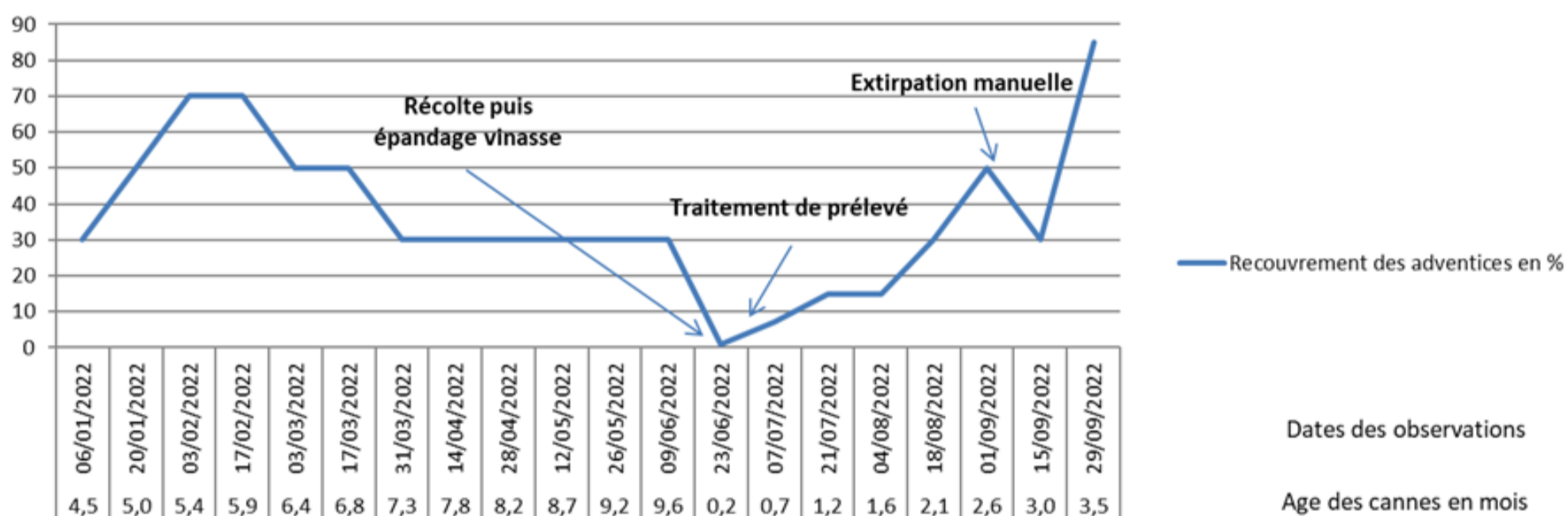
Date	Opération
05 janvier	Traitement de post levé antidiicotylédones
16 juin	Récolte
24 juin	Epannage de vinasse
Fin juin	Traitement de prélevé
Fin août	Extirpation manuelle

Adventices : Malgré les interventions réalisées dans le champ, le recouvrement en adventices de la parcelle atteint 85 % fin septembre. On retrouve en majorité de l'herbe de Guinée (*Panicum maximum*) dans les rangs de canne et du gros Caya (*Cleome aculeata*) dans les inter-rangs.

Maladies : RAS.

Ravageurs : RAS.

Evolution du recouvrement des adventices (en %)



Inter rang 1 mois environ après extirpation de l'herbe de Guinée



Gros Caya dans inter rangs (*Cleome aculeata*)